

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 4

Artikel: Les dix ans... de la "Chanson de Lausanne" !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les échos du mois

Un coq de village ... fait peau neuve !

Tout le village d'Epesses devait récemment participer à l'inauguration du nouveau coq venu relever l'ancien, tout décrépit, au faite du vieux collège dont le clocher dut être rajeuni, lui aussi.

Mais, l'homme propose... On sait par quelles angoisses passent présentement le sympathique bourg vigneron de Lavaux. Toute sa population, M. Raymond Fonjallaz, syndic, en tête, donnant l'exemple d'une magnifique solidarité, a dû se porter au secours de la famille Gaillard, dont le père, ancien sellier réputé, va fêter ses 80 ans en juin prochain. Sa ferme et sa maison d'habitation, sises en « La Cornallaz », allaient, en effet, s'effondrant sous la poussée implacable d'un éboulement marneux.

Aussi bien, n'est-ce que quelques membres des autorités qui assistèrent à la mise en place du nouveau « Chanteclair » dont le perchoir évidé fut rempli de documents : Liste des quarante-cinq membres constituant le Conseil général et la Municipalité, chronique du jour contenant les articles consacrés au récent éboulement des Hauts d'Epesses.

Aujourd'hui, la nouvelle girouette pivote au-dessus du clocher qui possède une des plus vieilles cloches du canton, classée comme monument historique, car sur l'emplacement du vieux collège existait, au XVI^e siècle, un couvent des « Béguines ».

Souhaitons que le nouveau coq ne tourne plus que sous l'influence de vents favorables...

La Vaudoise... de la B. C. V. !

On sait qu'un concours libre a été ouvert entre nos sculpteurs pour doter l'emplacement sis au haut de l'avenue du Théâtre à Lausanne, non loin de la B. C. V., d'une statue... On a déjà prononcé bien des noms de personnages dignes d'honorer notre ville de leur présence de bronze... Mais, parmi toutes les suggestions faites, l'une d'elles nous est apparue heureuse. C'est celle de M. le professeur Langie — vous savez, ce Monsieur qui a passé sa vie à trouver la clef des langages chiffrés ? — Il suggère de placer sur un socle, face à cette perspective lausannoise marquant l'entrée de notre ville... une VAUDOISE, avec son authentique coiffe... Parfaitement ! Lausanne ne se veut-elle point capitale de ce canton ? Que nos sculpteurs se le redisent !

Les dix ans... de la « Chanson de Lausanne » !

Ce groupement des amis du chant de chez nous, baptisé à l'origine Folklore, puis Chanson du Pays de Vaud (pourquoi n'avoir pas conservé ce titre de gloire ?) a fêté ses dix années d'existence. Il y eut des chansons, mais des discours aussi, dont ceux, entre autres, de MM. Renou (descendant de celui qui fonda le Conteur avec Louis Monnet) et qui préside la Société suisse de Londres, Frank Guibat, son entreprenant chef, Edmond Pache, son président, et Mmes Barraud et Breuer, de l'Association du costume vaudois...

La Chanson de Lausanne se propose de remettre l'opérette à l'honneur et prépare un spectacle intitulé : Faut d'la vertu, pas trop n'en faut, musique de Frank Guibat, texte de Mlle Huguette Chausson. Va bien, le canton bouge, et pour d'la vertu, c'en est !